

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

024_2017 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre de leurs activités les associations ci-dessous ont sollicité auprès de la commune de Sillery une aide financière. Les associations ont adressé un dossier à l'appui de leur demande qui comporte les informations sur les activités de l'association, sur les ressources propres de l'association, le nombre d'adhérents...

Au vu de ces demandes et compte tenu de la nature des projets qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé d'accorder les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION
Club du 3ème âge - SILLERY	1500.00 €
Arc-en-Ciel - SILLERY	800.00 €
Association Sportive Scolaire - SILLERY	700.00 €
Coopérative Ecole Maternelle- SILLERY	1200.00 €
Coopérative Ecole Primaire - SILLERY	2500.00 €
Les Anciens Combattants - SILLERY	1000.00 €
Les Inséparables - - SILLERY	1500.00 €
Tennis Club de SILLERY	2800.00 €
USC Montval -	700.00 €
les Amis des Bêtes - DORMANS	100.00 €
La Prévention Routière -	100.00 €
Vestiaire des Ecoles Laïques - REIMS	100.00 €
Foyer Princet Ozanam- REIMS	500.00 €
Mars - REIMS	300.00 €
Collège de Verzy	529.00 €
Sté d'Horticulture	500.00 €
Longue vie en champagne	100.00 €
Association des jeunes pompiers verzenay	150.00 €

Pompiers de Sillery
A.C.2.S

500.00 €
9600.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

ACCORDE aux associations les sommes ci-dessus

AUTORISE le maire à signer toutes pièces nécessaires

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

025_2017 – Demande de programmation de travaux de voirie à la communauté Urbaine du Grand Reims Groupement de commande

Après plusieurs réunions de travail avec la direction de la voirie du Grand Reims, un dossier de demande de programmation de travaux de voirie sur la commune de Sillery a été établi. Il est rappelé que la communauté urbaine du Grand Reims prend en charge les travaux d'entretien et d'investissement des rues inscrites sur le tableau vert de la commune, que les départementales restent à la charge de la commune ainsi que les places et parkings publics.

La commune souhaite en priorité sécuriser les rues du lotissement la Haute Ville, et effectuer la rénovation et l'aménagement de la voirie dans le coeur du village avec enfouissement des réseaux. Les rues concernées sont :

- une partie de la rue de l'abreuvoir
- rue saint rémi
- rue de la croix
- rue de la barre
- rue abbé Fendler
- rue irma Noël
- rue jeanne d'Arc
- rue de l'arbalète

Ces travaux nous permettront d'étudier l'accessibilité de l'église et de la place de la mairie aux personnes à mobilité réduite.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE le projet de rénovation des rues décrites ci-dessus
DEMANDE à la communauté urbaine de programmer ces travaux
DEMANDE la réalisation d'une convention de groupement de commande avec la communauté urbaine
du Grand Reims en vue de conclure un marché de maîtrise d'oeuvre concernant les travaux
d'accessibilité de l'église et de la place de la mairie

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

026_2017 – Partenariat pour l'occupation du domaine public en vue de dépôt d'un conteneur de collecte textile

Le maire a été contacté par la communauté urbaine du Grand Reims pour conclure un accord de partenariat pour l'occupation du domaine public en vue de dépôt d'un conteneur de collecte textile. Il est proposé de l'implanter au 7 rue de la Vesle avec un vidage fréquent du container.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

ACCEPTTE l'implantation d'un container textile

DONNE délégation à mr le Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

027_2017 – virements de crédits

Le maire explique au conseil municipal que des travaux de réfection des voiries le long des vestiaires de football étaient nécessaires.

Le montant de ces travaux est de 9138.30 € ;

un virement de crédit de l'opération 305 -PROPRIETE 25 RUE DU PETIT SILLERY de 7200 € sur l'opération 52 - VESTIAIRES DE FOOTBALL est nécessaire

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

ACCEPTTE le virement de crédits de l'opération 305 PROPRIETE 25 RUE DU PETIT SILLERY de 7200 € sur l'opération 52 - VESTIAIRES DE FOOTBALL

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

028_2017 – régime d'astreinte - personnel communal

Le Maire explique à l'assemblée qu'il appartient à l'organe délibérant de déterminer, après avis du comité technique, les cas dans lesquels il est possible de recourir à des astreintes, les modalités de leur organisation et la liste des emplois concernés.

Il indique qu'une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité, d'être joignable en permanence sur le téléphone mis à sa disposition pour cet effet avec transfert d'appel si nécessaire, afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration, la durée de cette intervention étant considérée comme un temps de travail effectif ainsi que, le cas échéant, le déplacement aller et retour sur le lieu de travail

VU le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale

VU l'avis favorable du comité technique en date du 25.04.2017

Le Maire propose à l'assemblée :

De mettre en place des périodes : d'astreinte d'exploitation, astreinte de sécurité

Afin d'être en mesure d'intervenir en cas : d'événement climatique sur le territoire communal (neige, verglas, inondation, etc.), dysfonctionnement dans les locaux

communaux, équipements ou sur l'ensemble du territoire (suite à un accident, en cas de manifestation locale, etc...)

Ces astreintes seront organisées : sur la semaine complète, chaque week-end et jour férié, en cas d'alerte météorologique sur toute l'année.

- De fixer la liste des emplois concernés comme suit :

Emplois relevant de la filière technique, filière sportive, filière animation, filière administrative

- De fixer les modalités de compensation des astreintes et interventions comme suit :

La rémunération des astreintes sera effectuée par référence au barème en vigueur au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable pour les agents relevant de la filière technique, au Ministère de l'Intérieur pour les agents relevant des autres filières, à défaut, elles pourront être compensées en temps dans les conditions suivantes :

- 1 semaine d'astreinte complète : 1 journée et demie
- 1 astreinte du lundi matin au vendredi soir : 1 demi-journée
- un jour de week(end ou férié : 1 demi-journée
- une nuit de week-end ou férié : 1 demi-journée
- une nuit de semaine : 2 heures
- une astreinte du vendredi soir au lundi matin : 1 journée

En cas d'intervention, les agents de la filière technique et des autres filières percevront les indemnités horaires pour travaux supplémentaires correspondantes sur présentation d'un état détaillé comportant notamment l'origine de l'appel, motif de sortie, durée et travaux engagés

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DEIBERE

ADOpte : la mise en place des périodes d'astreintes et d'interventions

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

029_2017 – MAPA - RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Le maire explique au CM que le marché de fourniture et livraison de repas pour le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs se termine fin août 2017.

Il faut relancer un appel d'offres.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité

De recourir à la procédure adaptée selon l'article 28 - 30 et 77 du Code des Marchés Publics et donne pouvoir à M. Le Maire pour mener à bien cette consultation

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

030_2017 – Entretien et fleurissement de certaines tombes - Devoir de Mémoire cimetière civil

Depuis plusieurs années, la commune fleurit et entretient les tombes des donateurs de la commune, et de personnes qui se sont illustrées dans la commune, ainsi que les sépultures d'agents communaux (fleurissement - entretien si la personne décédée n'a plus de famille).

Le maire propose au conseil municipal de recenser les personnes afin d'avoir une liste pour les générations futures :

- donateurs :

- . NOEL Irma
- . MALVY Félicie

- personnes illustres :

- . Abbé FENDLER
- . JEANPIERRE Pierre (facteur mort en service pendant la guerre)

- personnel communal

- les maires

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/06/2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	13	14

Vote
A la majorité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 1

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE CHALONS
EN CHAMPAGNE
Le : 13/06/2017
Et
Publication ou notification du :
13/06/2017

L'an 2017, le 12 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de SILLERY s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUBOIS Thomas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 06/06/2017. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 06/06/2017.

Présents : M. DUBOIS Thomas, Maire, Mmes : CHILD Nathalie, FLOQUET Géraldine, GOMERIEUX Francine, MANGIN Claudia, PAROUTY Véronique, QUEREUX-SBAI Delphine, MM : CACHEUX Daniel, HACHET Christian, HARLE Daniel, LACIRE Jérôme, MONIER Guy, ROBERT Jean

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MAGNIEN Françoise à Mme GOMERIEUX Francine, M. BODEVING Jacky à Mme PAROUTY Véronique
Excusé(s) : Mme MARQUES Isabelle, M. FREULON Jean-Louis

A été nommé(e) secrétaire : Mme QUEREUX-SBAI Delphine

031_2017 – SUBVENTION 2017 ADMR

Dans le cadre de son activité l'association ADMR a sollicité auprès de la commune de Sillery une aide financière. L'association a adressé un dossier à l'appui de leur demande qui comporte les informations sur les activités de l'association, sur les ressources propres de l'association, le nombre d'adhérents...

Au vu de cette demande et compte tenu de la nature des projets qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé d'accorder la subvention suivante :

ADMR 2255 €

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

ABSTENTION de Mme Gomérieux

ACCEPTE de verser 2255 € à l'association ADMR

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/02/2018
Le Maire
Thomas DUBOIS